

Cahier des clauses techniques particulières

Réalisation d'opérations de suivis larvaires et de suivis du recrutement de l'huître creuse et de l'huître plate sur différents secteurs de la côte française

N° 261000051

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la réalisation d'opérations de suivis larvaires et de suivis du recrutement de l'huître creuse et de l'huître plate sur différents secteurs de la côte française.

Dans le cadre du réseau VELYGER, intégré dans l'action ECOSCOPA financée annuellement par la DPMA, et dans le cadre du projet REEFOREST, action de coopération entre l'Ifremer et l'OFB, l'IFREMER souhaite confier à un prestataire la réalisation des lots suivants :

- **Lot 1 Rade de Brest : sortie mer, prélèvements plancton, transports éventuels, reconnaissances larvaires, envois bulletins tout au long de l'été, prélèvements et analyses collecteurs pour le recrutement à l'automne.**
- **Lot 2 Baie de Bourgneuf : sortie mer, prélèvements plancton, transports éventuels, reconnaissances larvaires, envois bulletins tout au long de l'été, prélèvements et analyses collecteurs pour le recrutement à l'automne.**
- **Lot 3 Lagune de Thau : enlèvement d'échantillons de plancton préparés par Ceparlmar-Sète, transports, reconnaissances larvaires, envois bulletins tout au long de l'été**
- **Lot 4 Baie de Quiberon : sortie mer, prélèvements plancton, transports éventuels, reconnaissances larvaires, poses, prélèvements et analyses collecteurs pour le recrutement tout au long de l'été.**

Conformément à l'article R2162-2 du Code de la commande publique, le présent marché est un accord-cadre qui sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Chaque lot est indépendant. Un prestataire peut répondre à un, plusieurs ou tous les lots.

Le détail des prestations et de l'environnement technique sont par ailleurs définis à l'article 12 ci-dessous.

2. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Dans le cadre du réseau VELYGER, intégré dans l'action ECOSCOPA financée annuellement par la DPMA, et de l'action REEFOREST, intégrée dans un partenariat IFREMER-OFB,

l'IFREMER recherche une entreprise pour réaliser les opérations de suivis larvaires et de suivis du recrutement des huîtres sur les côtes françaises. Pour plus d'information, nous vous proposons de vous reporter sur les liens suivants:

- pour l'huître creuse: <https://wwz.ifremer.fr/velyger/>
- pour l'huître plate : <https://doi.org/10.13155/79506>

Lot 1 : Suivi des larves d'huîtres creuses et du recrutement en Rade de Brest

Le suivi des larves comporte 28 sorties à réaliser de mi-juin à mi-septembre, à raison de 2 fois par semaine, sur 3 points de prélèvements (Mengleuz - Roz - Loch) - soit 84 prélèvements/analyses

Le suivi du recrutement implique un comptage de 30 collecteurs par zone (Daoulas - Aulne - Faou) à l'automne - soit 90 collecteurs comptés

Ces opérations intègrent l'ensemble de la chaîne d'analyse : sortie mer / prélèvements plancton / identifications larvaires / envois bulletins. Les coûts doivent intégrer les missions sur le terrain, les sorties et les opérations de prélèvements en mer, l'analyse des échantillons et l'édition des résultats sous forme de bulletins. Le cas échéant, ils doivent aussi prévoir les frais de transport d'échantillons et le renouvellement du matériel nécessaire à la réalisation des opérations. Elles impliquent aussi l'estimation du recrutement annuel à réaliser, chez les professionnels du secteur, lors des vives eaux du mois d'Octobre. Le nombre de collecteurs à échantillonner est également précisé.

Lot 2: Suivi des larves d'huîtres creuses et du recrutement en Baie de Bourgneuf

Le suivi des larves comporte 24 sorties à réaliser du début juillet à mi-septembre à raison de 2 fois par semaine sur 2 points de prélèvements (Plantives - Coupelasse) - soit 48 prélèvements et analyses

Le suivi du recrutement implique un comptage de 20 collecteurs par zone (Bernerie Nord - Bernerie Sud - Moutiers) à l'automne - soit 60 collecteurs comptés.

Ces opérations intègrent l'ensemble de la chaîne d'analyse : sortie mer / prélèvements plancton / identifications larvaires / envois bulletins. Les coûts doivent intégrer les missions sur le terrain, les sorties et les opérations de prélèvements en mer, l'analyse des échantillons et l'édition des résultats sous forme de bulletins. Le cas échéant, ils doivent aussi prévoir les frais de transport d'échantillons et le renouvellement du matériel nécessaire à la réalisation des opérations. Elles impliquent aussi l'estimation du recrutement annuel à réaliser, chez les professionnels du secteur, lors des vives eaux du mois d'Octobre. Le nombre de collecteurs à échantillonner est également précisé.

Lot 3: Analyse des prélèvements larvaires réalisés dans la lagune de Thau

Ce suivi comporte 30 envois à raison de 2 fois par semaine sur 3 points de prélèvements (Mèze - Marseillan - Bouzigues). L'entreprise veillera, tout au long du suivi, à l'enlèvement et l'analyse des 90 échantillons - soit 90 analyses en tout.

Dans la lagune de Thau, les missions de terrain, les sorties et les opérations de prélèvements en mer sont pris en charge par le Ceparlmar. Ce lot comporte donc uniquement l'enlèvement des échantillons, leurs transports, l'analyse et l'identification des larves puis l'édition des résultats sous forme de bulletins.

Lot 4 : Comptages de larves et suivi du recrutement en été sur le banc de Penthièvre (baie de Quiberon)

Ce suivi larvaire, focalisé sur l'huître plate, comporte 30 sorties réalisées du début juin à mi-septembre sur un site de restauration: Le banc de Penthièvre. Ce site constitue un nouveau secteur d'intérêt qui s'intègre dans un suivi régional antérieur mené sur d'autres secteurs de la baie. Il inclue également à chaque passage la pose, le relevage, le comptage d'une série de collecteurs permettant de suivre le recrutement de l'huître plate.

Dans la baie de Quiberon, les missions de terrain, les sorties et les opérations de prélèvements en mer sont déjà assurés par des suivis régionaux menés en parallèle. Le lot n°4 comporte donc uniquement les prélèvements larvaires, l'identification au laboratoire ainsi que des poses/relevages de collecteurs sur une zone supplémentaire, le banc de Penthièvre, site de Restauration écologique de l'huître plate en baie de Quiberon. Le protocole pour le suivi du recrutement sur cette espèce est précisé dans le manuel de restauration écologique suivant : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00745/85667/>

3. PREVENTION DES RISQUES DE CONFLITS D'INTERETS ET DE CORRUPTION

Durant l'exécution du marché, le titulaire s'engage à maintenir son indépendance d'analyse et d'action afin d'éviter toute distorsion de concurrence, à éviter tout conflit pouvant exister entre ses intérêts, ceux de l'Ifremer et ceux des autres opérateurs susceptibles d'être amenés à participer à l'exécution du marché.

Le titulaire s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts et lui soumet les dispositions qu'il propose de mettre en œuvre afin de faire disparaître cette situation. A ce titre, le titulaire s'engage à divulguer sur simple demande de l'Ifremer les liens qui l'uniraient aux opérateurs économiques présentant leur candidature lors d'une autre consultation.

Conformément aux dispositions de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique le titulaire garantit que toute personne, physique ou morale, intervenant pour son compte dans le cadre du présent contrat :

- Respecte toute réglementation ayant pour objet la lutte contre la corruption et le trafic d'influence ;
- Met en place et maintient ses propres politiques et procédures relatives à l'éthique et à la lutte contre la corruption ;
- Informe l'Ifremer de tout événement qui pourrait avoir pour conséquence l'obtention d'un avantage indu, financier ou de toute autre nature, à l'occasion du présent contrat ;
- Fournit toute assistance nécessaire à l'Ifremer pour répondre à une demande d'une autorité dûment habilitée relative à la lutte contre la corruption